

Exploitant de bancs solaires

Répondez à la réglementation et soyez compétent en matière de sécurité et d'hygiène !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Vous disposez de bancs solaires à titre professionnel ?

Obtenez votre certificat d'aptitude obligatoire depuis 2002 et soyez compétent en matière de sécurité, d'hygiène et de réglementation.

Notre formation répond aux prescriptions légales et réglementaires en la matière et permet aux participants de recevoir un "certificat d'aptitude de responsable de l'accueil dans un centre de bronzage" (selon l'arrêté Royal du 20 juin 2002 relatif aux conditions d'exploitation des centres de bronzages).

Programme de la formation :

- Réglementation
- Equipement, sécurité et hygiène
- Conception d'un plan de traitement
- Gestion de la clientèle

Une évaluation écrite sur l'ensemble des matières traitées dans les différents modules est organisée à la fin de la formation (2h00).

objectif

Cette formation répond à la réglementation et à un ensemble d'objectifs pédagogiques. A l'issue de la formation, vous aurez acquis diverses aptitudes concernant :

- La sécurité et l'hygiène
- Les risques encourus par rapport à l'exposition solaire et en se conformant aux règles d'hygiène et de sécurité selon la législation en vigueur
- La communication et l'accueil du client

Détails sur la formation:

Public cible

Toute personne en charge de l'accueil-client dans un centre de bronzage.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'aptitude de responsable de l'accueil dans un centre de bronzage

Prix: 330 €

Durée: 17h00

Dates:

• 11/05 - 18/05 et 26/05/2026

Horaire : de 10h00 à 16h30

Lieu : efp - 292b Rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 6 - Max. 18

CONDITIONS D'ADMISSION

L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.

Le coût de la formation est à payer au comptant, à l'inscription.

Vous êtes apprenant ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ? Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction sur votre prochaine formation ?